



BULLETIN MUNICIPAL N°1

REGARDS SUR *Navour sur Grosne*

2019 - 2020

Sommaire

Le mot du Maire.....	p 3
Quand Navour défiait Cluny	p 4
Quand le train passait à Navour.....	p 4-5
Navour aujourd'hui.....	p 6
Etat civil.....	p 7-8
Budget.....	p 9-10
Chantiers et travaux ; lavoir, mur mairie, travaux Montagny, voirie	p 11-12
Espaces verts.....	p 12-13
Projet d'aménagement de la place de la Garde.....	p 14
14 juillet.....	p 15
Commémorations (8 mai et 11 novembre).....	p 16
Conscrits.....	p 17
SIVOS de la Noue	p 18
Pose de la première pierre	p 19
Ecole de Brandon et Clermain	p 20
Restaurant scolaire	p 21
Pompiers.....	p 21
Ateliers éducatifs et ludiques.....	p 22
Anim'école.....	p 22
Enfants phares	p 23
Pépette Lumière.....	p 24
Amicale des chasseurs.....	p 25
Comité des fêtes	p 26
Club des Aînés et Halloween.....	p 27
Murmures.....	p 28
Brandon fait son show	p 29
P'tit Louis.....	p 30
Calendrier des manifestations.....	p 30
Permanences	p 31



Le conseil municipal vous propose, à travers ce bulletin municipal, un regard sur la première année d'existence de Navour-sur-Grosne. Après une période de démarches administratives, l'équipe municipale a travaillé en parfaite entente, dans une ambiance conviviale et constructive pour appréhender les dossiers en cours.

Le projet de construction d'un groupe scolaire sur la commune de Brandon a effectivement été le dossier qui nous a occupé le plus, en partenariat avec la Communauté de Communes Saint-Cyr-Mère-Boitier, maître d'ouvrage. Les travaux sont dirigés par le cabinet d'architecture Mireille ROULLEAU de Dompierre-les-Ormes et ont commencé le 23 septembre 2019 pour une ouverture prévisible en février 2021.

Le projet d'aménagement et de sécurisation de la place de la Garde à Clermain a été étudié lors de nos réunions de conseil municipal et en commission thématique : une première tranche de travaux aura lieu au printemps 2020 consistant à embellir la place par un aménagement paysager et sécuriser l'accès du transport

scolaire du RPI de la Noue, mais aussi celui du collège. Le parking actuel sera maintenu le temps des travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA.

L'avancée des études concernant la mise à 2x2 voies de la RCEA nous a été présentée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et par la DIR-Centre-Est (Direction Interdépartementale des Routes) . Les échanges vont se poursuivre l'année prochaine pour valider la construction d'un échangeur sur la commune de Brandon, et la mise en place de protections acoustiques : les réunions permettront notamment de discuter de certaines contraintes techniques et environnementales avec les exploitants agricoles, et comment maintenir l'activité économique du village de Clermain.

La gestion des espaces verts reste toujours une préoccupation pour notre commune, en particulier le désherbage et l'entretien des cimetières : je remercie vraiment Roger, Jean-Paul et Bernard, présents régulièrement pour aider les agents techniques dans leurs missions et assurer le fleurissement des bourgs et des hameaux.

Je tiens aussi à féliciter et encourager tous les bénévoles qui s'investissent dans la vie associative, socio-culturelle, contribuant ainsi à l'animation et à l'attractivité de nos villages. Les manifestations permettent la rencontre entre les habitants et favorisent l'esprit de convivialité et de solidarité.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et à tous, la meilleure qualité de vie au sein de notre commune.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans remercier l'ensemble du personnel communal, à votre écoute au quotidien, qui a toujours fait preuve de disponibilité, et de professionnalisme.

Je remercie aussi toute l'équipe municipale qui m'a accompagnée pendant toutes ces années et aidée à concrétiser les projets d'investissement. Certains conseillers ne souhaitent pas renouveler leur mandat pour des raisons professionnelles ou familiales. Je respecte leur choix et leur souhaite bonne chance pour leurs nouveaux projets de vie.

EN ESPÉRANT COMPTER SUR UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA COMMUNE DE NAVOUR-SUR-GROSNE, JE VOUS PRÉSENTE TOUS MES VŒUX DE BONHEUR, DE SANTÉ ET DE RÉUSSITE POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE 2020 ■

Quand Navour défiait Cluny

Après la présentation de la montagne de Navour dans l'histoire, l'an passé, arrêtons nous quelques instants pendant la dernière moitié du XII^{ème} siècle.

Vers 1150, Hugues Deschaux, seigneur de La Bussière, entreprend la construction d'une nouvelle forteresse à l'extrémité nord de ses domaines, en direction de Cluny, sur le mont Avout, aujourd'hui dénommé « Navour ».

L'abbé Pierre le Vénérable s'en plaint au pape Eugène, qui excommunie immédiatement Hugues Deschaux. La sanction pontificale reste inefficace : le château est entouré de puissantes murailles. Il ne lui manque qu'une tour en pierre pour être complet, mais déjà une tour en bois s'y élève.

Opposant forteresse à forteresse, les hommes de Cluny entourent de fossés et fortifient le village voisin de Clermain, qui relève du droit de Cluny.

Le conflit semblait alors imminent. Mais, hostile à la guerre, l'abbé de Cluny veut croire au règlement consensuel. Il organise un plaid (cour de justice locale au Moyen-Age) avec le sire de La Bussière et demande la médiation du seigneur de Berzé, Hugues, et du chambrier de Cluny, Frère Enguizon.

La paix est conclue. Hugues Deschaux reçoit deux cent vingt livres en échange desquelles il détruit sa

forteresse et donne le mont Avout à Cluny. Il promet également, en son nom, et au nom de ses héritiers, de ne plus entreprendre une telle construction dans la zone comprise entre La Bussière et Cluny. Il s'engage aussi à faire rédiger un acte rappelant toutes ses promesses sous le témoignage de l'archevêque de Lyon, du comte de Bourgogne et des autres nobles de la région.

L'histoire qui vous est contée provient en particulier de la thèse de Didier Méhu, écrite en 1999 et soutenue à l'université Lumière de Lyon 2.

Article de Frédéric RENAUD, correspondant au JSL de Saône et Loire. (le 4 août 2019)



La voie de Clermain à La Clayette a été déposée fin 1942, mais elle a été maintenue vers Cluny jusqu'en 1964 pour un éventuel usage par les carrières de Sainte-Cécile qui étaient desservies par un embranchement. Il y avait 54 passages à niveaux entre Pouilly-sous-Charlieu et Clermain. La plupart des maisonnettes sont encore intactes et ont souvent été reconverties en résidences secondaires comme c'est le cas pour les 5 qui existaient entre Clermain et la « gare » de Pari-Gagné. Sur le tronçon de notre commune, le trajet ne présentant pas de difficulté majeure, il n'existe pas d'ouvrage d'art remarquable. Notons tout de même le pont sur la Grosne entre Sainte-Cécile et Clermain (40 m de long), le pont sur la Noue qui devait être commun à la voie ferrée et à la route et le pont routier qui enjambe la voie en tranchée, non loin de Pari-Gagné, dont le parapet a été récemment restauré.



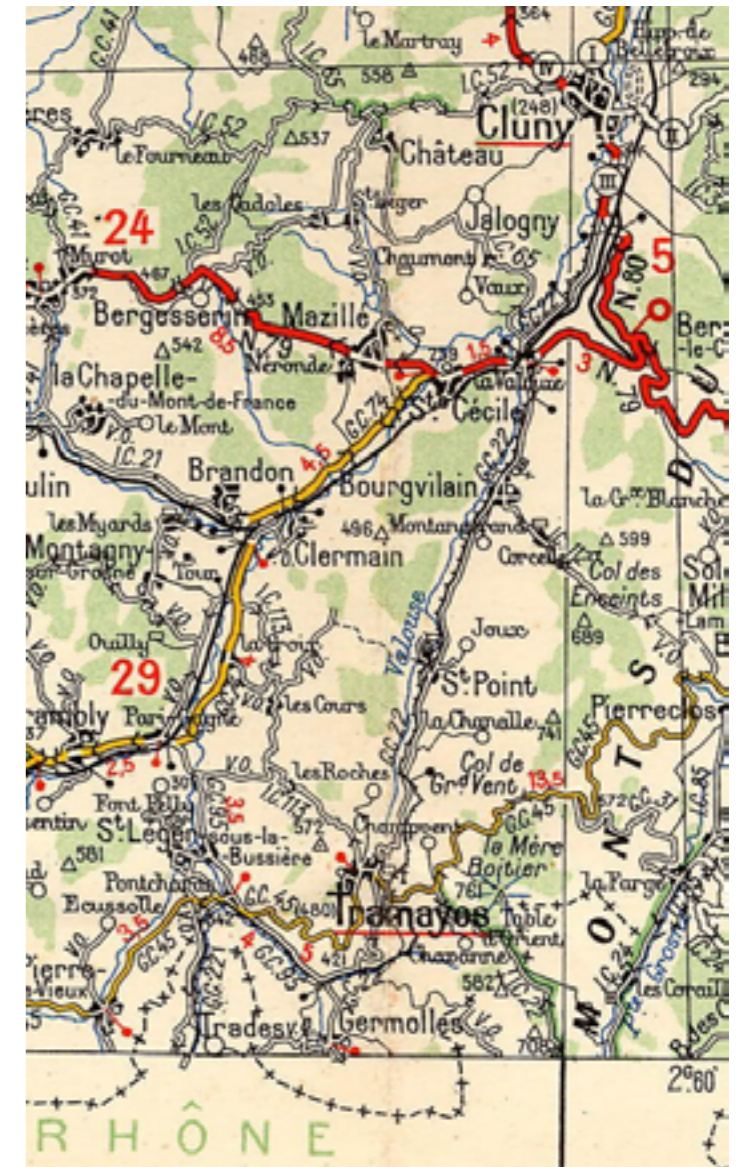
Sur cette ligne, il passait 3 trains par jour dans les deux sens en 1928. Les passagers matinaux qui prenaient le train de 7h00 à Pari-Gagné, parti à 6h10 de La Clayette, arrivaient à 7h27 à Cluny. Soit une bonne trentaine de km/h !!!



Les deux lignes ont donc transporté des voyageurs pendant respectivement 73 et 53 ans avant d'être détrônées par les bus et les voitures, mais elles ont résisté plus longtemps à la concurrence des camions. Elles marquent encore discrètement le paysage et leur souvenir s'efface doucement sur les bâtiments. Puissent-elles renaître de leurs cendres pour devenir d'attractives voies vertes.

Biblio : l'essentiel des informations et une partie des illustrations sont extraites du très joli site Internet de Thierry Père qui fourmille d'informations et de photos permettant de comparer l'évolution de nos paysages sur une petite centaine d'années...

<http://nos.gares.hier.et.aujourd'hui.pagesperso-orange.fr/CheminsDeFer71/PageAccueil.htm>



Quand le train passait à Navour



Entre le milieu du dix-neuvième siècle et le début du vingtième, la France se couvre de lignes de chemin de fer. La future commune de Navour-sur-Grosne n'échappe pas à la règle : deux lignes à voie unique la traversent. La ligne de Paray-le-Monial à Mâcon, ouverte depuis août

1866 par la compagnie des Dombes et des chemins de fer du Sud Est (DES) et la ligne de Chalon-sur-Saône à Roanne, ouverte le 1^{er} mars 1889 par le PLM. Vingt-trois années d'écart et deux compagnies différentes expliquent que le style des bâtiments (passages à niveau, gares) n'était pas exactement semblable entre les deux lignes. Celles-ci se rejoignaient à la gare de Clermain, ce qui lui conférait une importance particulière. Puis, jusqu'à Cluny, la voie unique devenait commune aux deux lignes.

A Navour, il ne reste quasi aucun vestige du tronçon de la ligne Paray-Mâcon détruit par la RCEA qui suit presque systématiquement son trajet. Ainsi les deux passages à niveau de Brandon ont-ils disparu. Cette ligne a été fermée au trafic voyageurs le 5 mai 1939 et au trafic marchandises entre Charolles et Sainte-Cécile-la-Valouze le 15 juillet 1953.

Navour aujourd'hui

Chacun connaît bien son village historique. Mais avez-vous une vue d'ensemble de votre nouvelle commune de Navour-sur-Grosne ?

Voici quelques chiffres et données statistiques pour découvrir ce nouvel environnement :

1. Géographie :

- Découvrez **l'étendue** de la commune de Navour-sur-Grosne sur la carte ci-dessous !

- **10 communes** sont limitrophes de Navour-sur-Grosne: Sainte-Cécile; Bourgvilain; Saint-Point; Tramayes; Saint-Léger-sous-la-Bussière; Trambly; Dompierre-les-Ormes; La-Chapelle-du-Mont-de-France; Bergesserin; Mazille.

- **Superficie** : Navour-sur-Grosne 22,7 km², dont :

- Montagny-sur-Grosne 6,8 km² = 30%
- Clermain 5,8 km² = 26%
- Brandon 10,1 km² = 44%

- **Répartition de l'occupation des sols** :

- Agriculture : 14,5 km² = 64% (dont une large majorité de prairies)
- Forêt : 6,2 km² = 27 %
- Les 9% restant : cours d'eau, voirie, habitat...

- **Altitude** : minimum = 262 m (au niveau de La Grosne) ; maximum 570 m (crête limitrophe avec Saint Point)

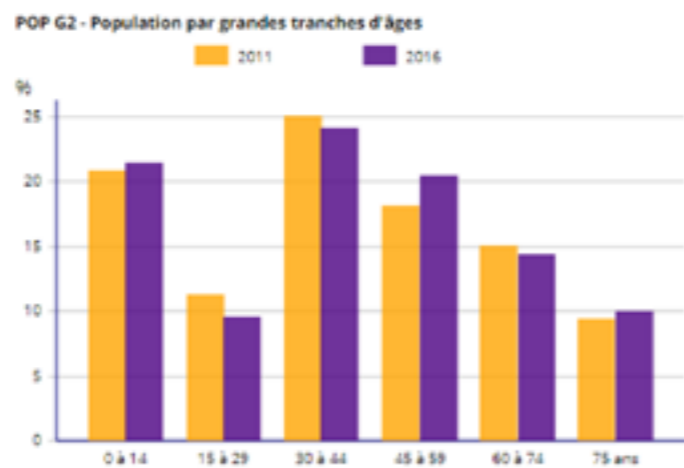
2. Habitants :

- **Population** (dernière population légale) = Navour-sur-Grosne 646 habitants. (Montagny 120 habitants.; Clermain 228 habitants ; Brandon 298 habitants)

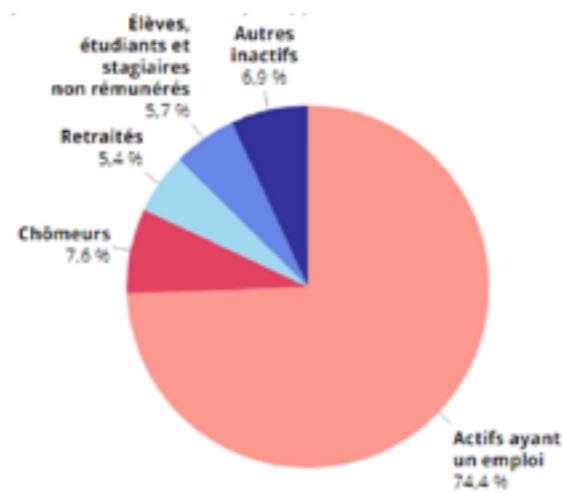
- **Evolution de la population** (somme des 3 communes historiques) :

Année	Population
1968 (*)	623
1975 (*)	561
1982	495
1990	438
1999	508
2006	579
2011	633
2016	646

- **Pyramide des âges** : (somme des 3 communes historiques)



- **Répartition de la population active** (soit de 15 à 64 ans) :



- **Catégories des logements** :

- Résidences principales = 70%
- Résidences secondaires = 20%
- Logements vacants = 10%

3. Activités sur la commune :

- **Services** :

Quelques-uns des différents services à votre disposition sur la commune de Navour-sur-Grosne :

Agence postale, école, restauration, soins médicaux, hébergements touristiques, artisans et commerces (électricité, espaces verts, vente de fromages, immobilier, garage automobile, station-service, coiffure, expertise forestière, travaux forestiers,

travaux publics, transport de fret)...

- **Activités** :

Selon les données SIREN, il existe **111 activités** déclarées actives à Navour sur Grosne !

Le panorama est très varié : microentreprises de commerce de biens ou services, soins médicaux, artisanat, associations, artistes, sociétés immobilières, hébergements touristiques, groupements forestiers, agriculture...

La très grande majorité n'emploie aucun salarié, et n'a pas pignon sur rue... Mais les habitants de Navour-sur-Grosne sont actifs !



Etat civil

Naissances



Clermain

■ TARLET Lou née le 01/01/2019

Fille de Jérôme TARLET et Adeline BERRY, La Mure

■ CHANTIN Aymie née le 16/01/2019

Fille de Alexandre CHANTIN et Anaïs PEREIRA, Le Latat

■ DUFOUR Mathys né le 19/02/2019

Fils de Mélissa POTILLON et Damien DUFOUR, La Ferdière du Bas

■ CHAINTREUIL Nathan né le 16/09/2019

Fils de Aurélien CHAINTREUIL et Marie RAVASSARD, Les Ponceblancs

Brandon

■ LEPY BONNEFOY Joseph né le 10/05/2019

Fils de Julien LEPY et Aurore BONNEFOY, Les Cours

Montagny-sur-Grosne

■ SAINT FAUST Ira né le 26/07/2019

Fils de Cédric SAINT FAUST et Stephany PEREZ, Château d'Ouilly

■ AUCANT Albin né le 30/07/2019

Fils de Yann AUCANT et Claire MONNET, Le Nid d'Oiseau

Mariages

Brandon

■ François-Xavier BOUTIN et Sophie FEJOZ le 27/04/2019

■ Pascal BERNIER et Martine LAPALUS le 22/07/2019

■ Vincent SAVEROT et Sandra THIVENT le 24/08/2019

Clermain

■ Thierry COUBEL et Christelle VILLE le 7/12/2019



Etat civil - suite -

Décès

Clermain

- Didier SALA, décédé le 05/04/2019
- Stéphane DAVALLON, décédé le 19/09/2019

Brandon

- Simone LANGERAERT, décédée le 05/02/2019
- Hélène MARTINOT, décédée le 12/04/2019
- Claude BAFFREAU, décédée le 6/05/2019
- Antoinette LAPALUS, décédée le 07/05/2019



Bienvenue aux nouveaux habitants

Clermain

- Mr Thierry COUBEL et Me VILLE Christelle, Les Ponceblancs
- Mr Maxime BOUILLIN, Le Bourg
- Mr Joffrey VIGUIER et Me Sandra DEJOUR, Montvaillant
- Mr Loic COUDERT, La Garde

Brandon

- Mr Mickaël THEISSEN et Me Paulette TARDEY, Le Bourg
- Mr Jonathan WHITTLE, Le Bourg
- Me Emma CORRERO, Le Bourg
- Me Andréa DURAND, Le Bourg
- Mr DUBOIS Tony, Le Bourg
- Mr et Me BOUZIDI, Les Cours
- Me Magali RINGOOT, Les Cours
- Mr Christophe LAPALUS, Les Chaintres
- Mr Damien DUFOUR et Me Mélissa POTILLON, La Ferdière du Bas
- Mr et Me POIPY, Les Cours

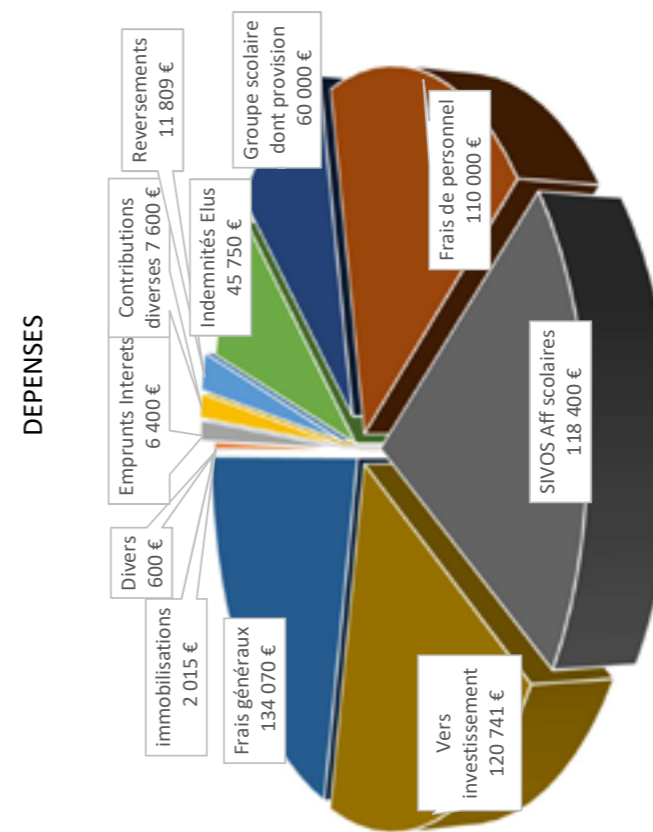
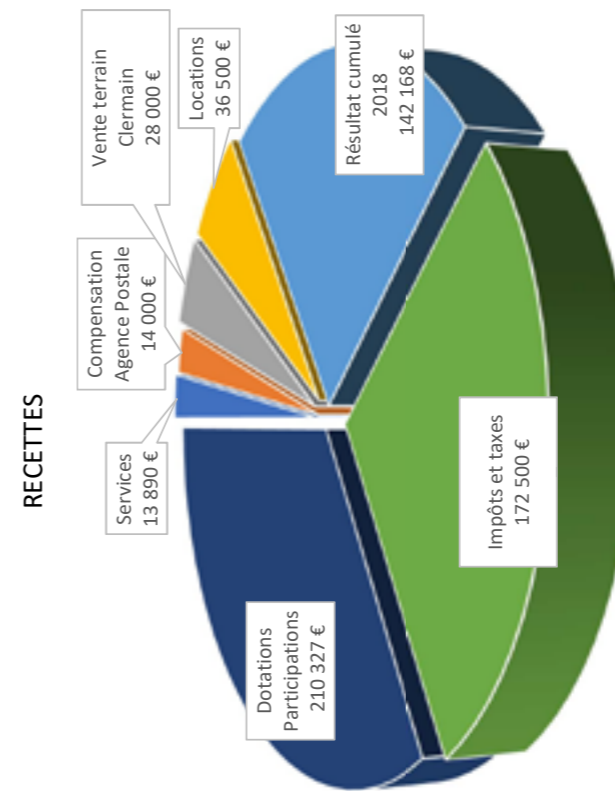
Montagny-sur-Grosne

- Mr Stéphane MOREAU, Les Jeans-Martins
- Me Cindy ROQUENCOURT, Le Bourg
- Mr Florian BRAZIER, Les Jeans -Martins

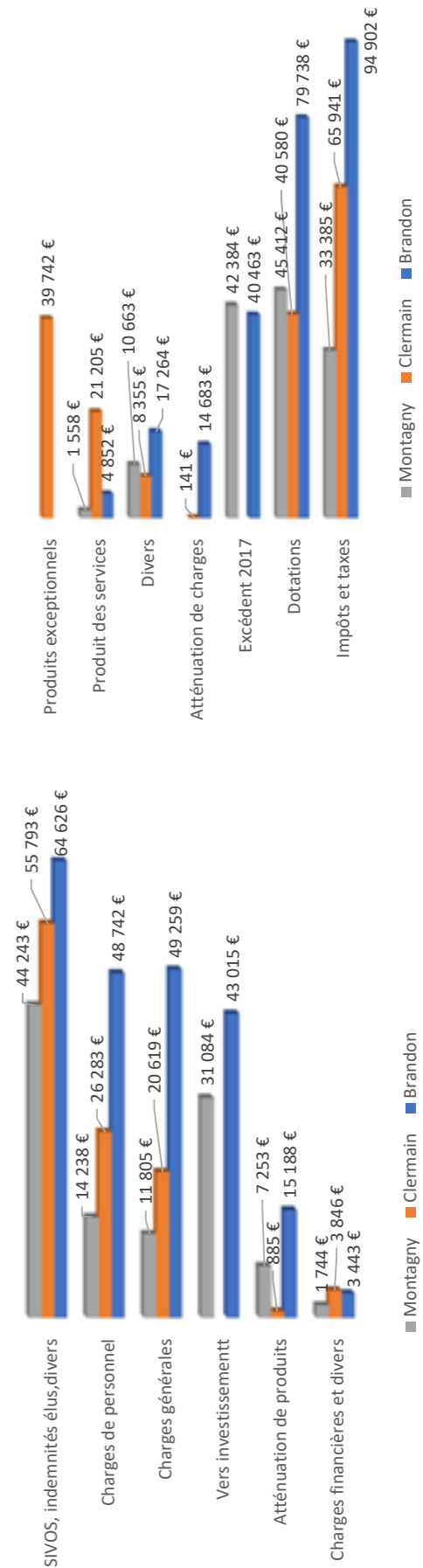


Budget

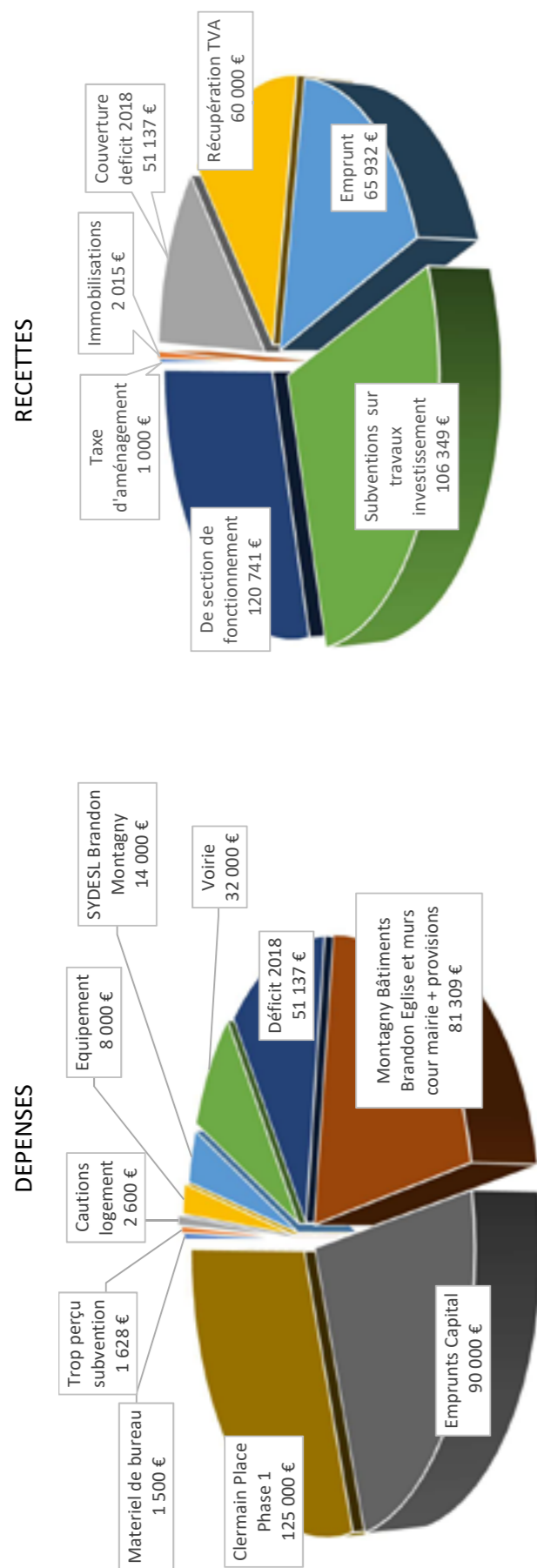
Navour-sur-Grosne Budget Primitif 2019 – Fonctionnement 617 385 €



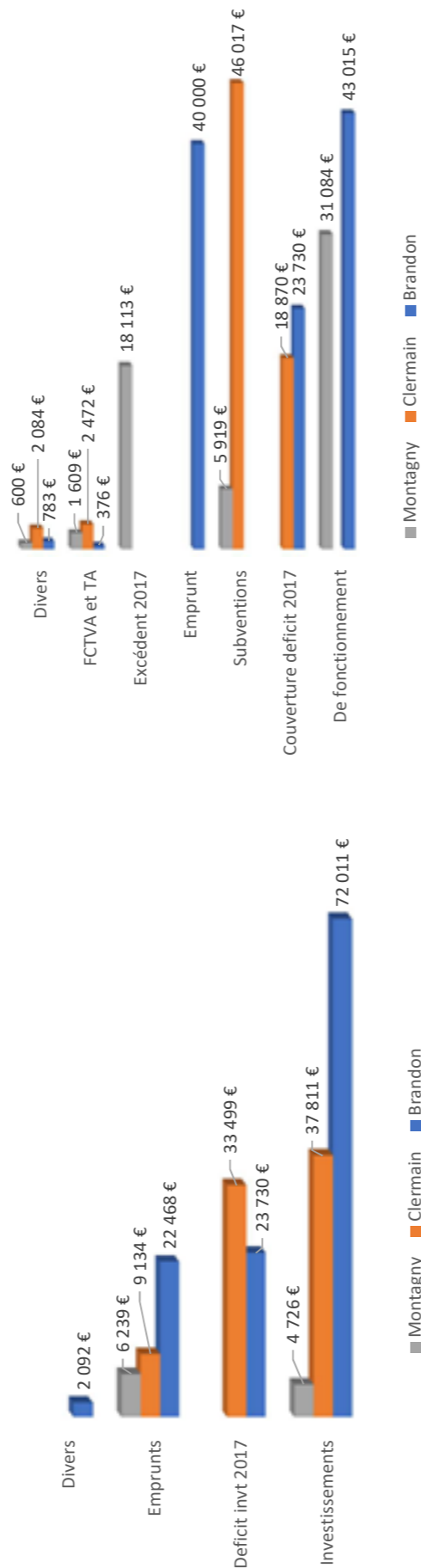
Pour mémoire, dépenses et recettes effectuées par commune en 2018



Navour-sur-Grosne Budget Primitif 2019 – Investissement 407 174 €



Pour mémoire, dépenses et recettes effectuées par commune en 2018



Le lavoir des Cours à Brandon

En 2018, la municipalité a décidé de rénover la toiture du lavoir des Cours dans son intégralité. Les travaux de maçonnerie ont dû être reportés, faute de moyens financiers.

L'association « 1000 Eclairs » avec son animation « Brandon fait son show » au profit du patrimoine de la commune a récolté la même année la somme de 2000€ qui servira à restaurer la maçonnerie du lavoir grâce au bénévolat de maçons de métiers.

Les travaux ont commencé par un décrépiage des murs intérieurs et extérieurs ainsi que le drainage du bâtiment : l'étanchéité de la bâchasse a été effectuée.

D'autres bénévoles sont venus donner un coup de main pendant les week-ends dans une ambiance familiale et conviviale. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la restauration de ce patrimoine.



Le mur de la cour de la mairie de Brandon

La réfection du mur de la cour de la mairie a été réalisée par l'entreprise de maçonnerie Alain DESROCHES de Matour pour un montant de dépenses de 5012 € HT.



Les travaux d'isolation de la salle des fêtes et de la mairie de Montagny-sur-Grosne

Les travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes: Menuiserie LAFFAY André de Saint-Léger-sous-la Bussière Entreprise FEUILLET Frédéric de Matour pour l'isolation Entreprise AURAY Frères de Dompierre-les-Ormes pour la charpente

Le montant de la dépense représente la somme de 24 800 € HT.

Des subventions ont été sollicitées au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et du dispositif d'aide aux territoires du Département à hauteur de 14 000 €.



Chantiers et travaux

La voirie

Pour cette année 2019, l'enveloppe budgétaire consacrée aux travaux de voirie communautaire s'est élevée à 57 000 €, certaines communes n'ayant pas réalisé la totalité de leurs travaux sur l'année 2018.

La commission voirie a donc retenu les travaux suivants:

Brandon : Monocouche aux Essarts – Aux Grands-Champs et Fonlin – Carrefour La Croix

Clermain : Déflachage et monocouche rue de la Mairie – Enrobé pleine largeur route de Montvaillant

Montagny-sur-Grosne : Monocouche au Nid d'Oiseau et route d'Ouilly



Fonlin à Brandon



Route d'Ouilly à Montagny-sur-Grosne



Rue de la mairie à Clermain



Carrefour de La Croix

Jardin pédagogique

Le 28 janvier, avec Madame Charline Amoro, du Sirtom et l'institutrice Madame Nelly Chaintreuil, nous avons initié les élèves de CM1-CM2 au compostage des déchets notamment ceux de la cantine.

Ils ont aussi installé un vivarium avec des vers de terre, pour bien comprendre leur mode d'action.

Le 7 février a été effectuée une séance de bouturage de plantes vertes (pothros) avec mise en place de fragments de tige dans des bouteilles d'eau, qui se sont enracinés et que les élèves ont mis en terre un mois plus tard.

Puis a eu lieu la préparation du jardin avec introduction du compost décomposé dans le terrain.

Les enfants se sont activés pendant les récréations, par petits groupes, pour désherber, préparer le terrain, puis semer, arroser, récolter, sous l'œil vigilant de la maîtresse et d'un élu.



Espaces verts

Entretien des espaces verts

La mise en œuvre du programme « zéro phyto » a conduit à faire des choix pour le traitement des espaces verts et des espaces publics, en minimisant le désherbage, la tonte, l'arrosage et donc le temps de travail de l'employé communal et des bénévoles.

Nous maintenons :

- des zones sans herbes indésirables: cour de mairie, et de l'école, agospaces ...
- des zones mixtes : avec engazonnement total ou partiel (cimetière, notamment entre les tombes)
- des zones où l'herbe a repris ses droits : autour de l'église par exemple.



Le programme de désherbage des bas-côtés des voies communales vise à porter nos efforts sur les endroits dangereux en terme de visibilité, et à se limiter à deux coupes par an, afin de laisser pousser les plantes mellifères.

Nous invitons chaque habitant à entretenir devant sa maison : désherbage si besoin et fleurissement individuel comme certains le font notamment dans les bourgs.



Fleurissement

Comme chaque année la matinée de fleurissement a eu lieu le 18 mai.

Pour nos trois communes historiques, rendez-vous à Brandon pour la répartition des fleurs à installer aux quatre coins de Navour-sur-Grosne.

Une vingtaine de bénévoles ont embelli notre commune et se sont retrouvés en fin de matinée à la salle des fêtes de Clermain pour un casse-croûte.

Le problème est celui de l'arrosage des différents massifs, notamment avec la sécheresse et les restrictions d'eau.

Pour cela il faut privilégier la mise en place de vivaces : par exemple des rosiers buissons au niveau des entrées du village et de la cour des mairies, protégés au sol par du broyat, et ne nécessitant ni arrosage ni désherbage.

Un nouvel employé communal



Depuis le lundi 4 novembre, Louis KELOUNGIAN est le nouvel employé communal de Navour-sur-Grosne, en remplacement de Julien MESNAGE.

Originaire de Charvieux, commune voisine de Pont-de-Chéry (38), Louis est venu habiter en Saône-et-Loire, à Clermain en 2010, dans la maison appartenant à son oncle.

Il a appris le métier d'ébéniste, mais s'est orienté comme cariste manutentionnaire pendant 11 ans.

Il a ensuite travaillé 4 ans dans l'entreprise « Les Routiers Bretons ».

Actuellement en recherche d'emploi, il s'est présenté pour la vacance de poste d'adjoint technique à la commune, en CDD de 25 heures hebdomadaires. Il devra effectuer les travaux d'entretien de voirie, d'espaces verts et de bâtiments.

Par ailleurs, la Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-boitier mène une réflexion sur la mutualisation des personnels dans certains domaines, en particulier l'entretien des stations d'assainissement collectif.

Projet d'aménagement de la place de la Garde

L'entrée du hameau de la place de la Garde se situe au niveau de la sortie de la RCEA dans le sens Mâcon/Paray-le-Monial, au carrefour avec la RD 987, direction Matour, et la RD 121, direction La-Chapelle-du-Mont-de-France.



L'arrivée sur la place de la Garde, malgré la présence d'un petit jardin, d'un lavoir et d'un pigeonnier, se caractérise par un vaste espace de stationnement pour Poids Lourds pendant

le temps méridien. En dehors de cette plage horaire, la place est peu fréquentée par les habitants, faute d'aménagement paysager et ou d'aire de stationnement structurée et sécurisée. Par ailleurs, la vitesse de conduite des automobilistes n'étant pas respectée dans l'agglomération, la traversée de la route départementale génère un sentiment d'insécurité de la part des riverains.

La municipalité souhaite aménager la place et la traversée du hameau de la Garde pour retrouver une ambiance de rue et un espace de vie sociale. L'animation de cette traversée pourra prendre en compte les éléments du patrimoine latéral, comme le restaurant, le petit jardin, le pigeonnier et le lavoir...

La polyvalence de la place sera préservée pour le stationnement des véhicules, la sécurisation des enfants empruntant le transport scolaire, le déroulement des manifestations des associations pour favoriser la rencontre entre les habitants.

La commune de Clermain a mandaté le cabinet d'architecture « L'Atelier du Triangle » pour cette étude, ainsi que la maîtrise d'oeuvre.

Après analyse du rapport du cabinet d'étude et considérant que ce projet est étroitement lié aux futurs travaux de la mise à 2x2 voies de la RCEA, la majorité

des conseillers a suggéré de ne réaliser qu'une première tranche de travaux en 2020.

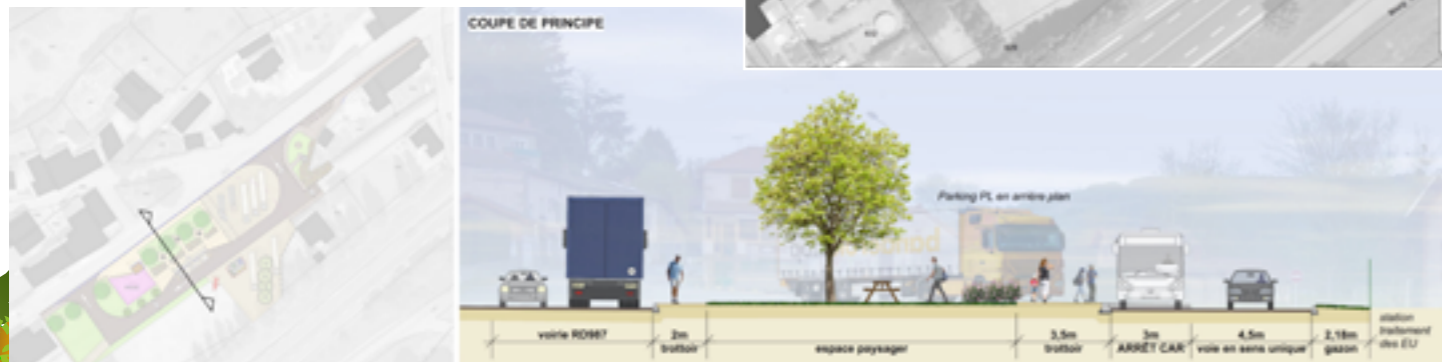
Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 188 500€ HT pour la première tranche.

Un dossier de demande de subventions au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) a été adressé à la Préfecture : au regard de l'enveloppe de la programmation 2019, il nous est attribué une subvention globale à 45 770 € pour un montant de dépense prévisionnelle à 228 648 € HT.



De même, le montant de la subvention au titre des Amendes de police s'élève à 6 200 €.

Le reste à charge pour la commune fera l'objet d'un emprunt.



Cérémonie du 14 juillet

Cette année, la traditionnelle cérémonie du 14 juillet a été organisée à Brandon avec les habitants de Navour-sur-Grosne.

Fabienne Prunot, lors de son allocution, a relaté les différents dossiers qui sont discutés en conseil municipal de la Commune nouvelle en particulier le projet de construction du groupe scolaire sur la commune de Brandon et le projet d'aménagement de la place de la Garde à Clermain, étroitement lié aux travaux de mise à 2x2 voies de la RCEA.

Après le vin d'honneur, un « barbecue » a permis de faire connaissance entre les habitants de chaque commune et de passer une journée conviviale.



8 mai 2019

La paix enfin !... Oui mais quelle paix et où ! Posons-nous la question elle est primordiale. Qu'entendons-nous par ce mot la paix ? Lorsque l'on voit le nombre de conflits dans le monde, quand nous apprenons par le journal, entre autres, qu'une femme meurt chaque jour sous les coups d'un homme, en général son propre compagnon ou ex-compagnon, peut-on encore parler de paix ?

Certes pour l'instant en Europe nous sommes en paix. C'est à dire que pour l'instant les armes ne parlent pas mais pour combien de temps ? Un conflit social peut très bien dégénérer et très vite si l'on n'y prend pas garde. Actuellement en France sommes-nous vraiment en paix ? La paix sociale est une dimension cardinale de cette paix n'est-ce pas !

Dans son allocution Madame DARRIEUSSECQ évoque l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la victoire; Pour ma part je ferais une mention spéciale pour les soldats de 39-40 les premiers envoyés au front... J'ai failli dire au casse-pipe avec l'armement de la guerre précédente celle de 14-18 à savoir fusil Lebel, Bandes molletières et chaussures à clous ! Et pourtant ils y croyaient à la victoire et n'ont pas démerité loin de là ! Ils furent rapidement vaincus par plus fort qu'eux malgré les innombrables actes de bravoures qui depuis ont été totalement oubliés... Forcément ils étaient prisonniers, la honte ! Et n'ont pas pu participer à la libération du pays et à la victoire ! les survivants furent considérés comme des parias.

N'oublions pas qu'en 1939 la France n'aspirait qu'à la

11 NOVEMBRE 2019

Le devoir de mémoire, qui nous rassemble ici tous les ans, faudra-t-il le faire indéfiniment ? ...

Tant que le monde n'est pas en paix, tant que le cœur de l'Homme ne sera pas apaisé, sans esprit partisan, sans haine, sans vaine recherche d'une revanche à quelque prix que ce soit bien que sans réel fondement, alors oui, il faudra se souvenir. Se souvenir de ce que l'Homme est capable de faire dans son immense bêtise.

Il n'est pas interdit d'espérer qu'un jour la Paix, la Fraternité, l'Amour des autres règnent enfin sur notre terre toutes races confondues. Alors ce jour-là oui, le devoir de mémoire ne sera plus nécessaire.

Il ne s'agira pas d'oublier bien sûr tous ceux qui nous ont permis par le sacrifice, de nous construire et de grandir mais il nous faudra tout simplement les honorer et leur dire MERCI.

Quand on regarde le monde aujourd'hui, hélas, il nous faut bien constater que nous sommes encore

paix ce qui dans un certain sens était tout à son honneur ! Lorsque Daladier et Chamberlain revenant de Munich où ils avaient rencontré Hitler, se sont exclamés à leur descente d'avion : « La Paix est sauvée ! » ... L'avenir a très vite démenti cet excès d'optimisme et la France n'était pas prête. Cicéron homme de paix et de dialogue a dit devant le Sénat Romain « Si vis pacem, para bellum » (Si tu veux la paix prépare la guerre) ... Car il ne viendrait à personne l'idée folle de s'attaquer à plus fort que soi et de lui chercher noise même dans une cour d'école !

Et chez nous, dans notre village que nous aimons, la paix est-elle au rendez-vous... Le respect, la tolérance font-ils partis de notre mode de pensée... N'y a-t-il aucun conflit de voisinage ? Quand allons-nous arrêter ces guéguerres stupides qui nuisent à la quiétude de tous. Je vous en conjure parlons nous, respectons-nous, apprenons à mieux nous connaître... Autour d'une table, accompagnés du verre de l'amitié si cher à nos contrées bourguignonnes. La vie est tellement plus belle et la paix retrouvée tellement plus agréable... Fleurissons la commune tous ensemble pour offrir un écrin à cette paix si précieuse. Navour-sur-Grosne doit devenir pour tous un havre de paix, un endroit où il fait bon vivre. Vive notre commune et vive la France, elle va avoir besoin de tous ses enfants retrouvés pour faire avancer l'Europe dans cette Paix.



loin de ce monde idyllique et que partout l'Homme ne rêve que d'en découdre avec son voisin et que seule la monstruosité des armements retient encore les plus belliqueux... S'affronter avec une bombe atomique dans chaque main enlève toutes certitudes quant à l'issue d'un éventuel conflit... Alors on préfère se contenter de regarder s'entre tuer les plus vulnérables à condition qu'ils ne puissent pas utiliser les armes des grands !

Cette attitude est valable partout. Alors soyons vigilants et œuvrons tous ensemble pour que chez nous, en France et en Europe, aucun dérapage ne puisse se réaliser et permettre le retour de la haine, de la barbarie du chaos... Soyons attentifs au malheur des autres

Le devoir de mémoire s'est aussi ça, aider les peuples qui souffrent aujourd'hui à se sortir de cet engrenage de mort, à se reconstruire car parmi eux, bons nombres ont fait partie de ceux qui nous ont aidé lorsque nous étions dans la détresse en particulier durant la Guerre de 1914-1918.

Michel FAUGERE, Maire de Clermain

Navour-sur-Grosne

La-Chapelle-du-Mont-de-France

Le banquet des conscrits s'est déroulé le samedi 28 septembre à la salle du Mille Club de Trambly.

Des gerbes ont été déposées dans chaque commune: 9h30 au monument aux Morts de Clermain, 10h à Brandon, 10h30 à Montagny-sur-Grosne et à 11h à la Chapelle-du-Mont-de-France.

Les conscrits se sont ensuite rejoints au Mille Club pour le vin d'honneur et pour la séance photo commandée à « Arrêt sur Image » de Cluny.

Le repas était organisé par Xavier Ballon de Salornay-sur-Guye et l'animation assurée par l'association 1000 Eclairs.

Maxence LARDY.



Rentrée scolaire 2019-2020

La rentrée de septembre s'est bien déroulée, le nombre de familles sur le RPI passe de 61 à 65 et les effectifs de rentrée de la Toussaint sont les suivants :

- 22 élèves à l'école de la Chapelle du Mont de France (12 PS/ 10 MS)
- 20 élèves à l'école de Trivy (11 GS / 9 CP)
- 23 élèves à l'école de Clermain (16 CE1 / 7CE2)
- 24 élèves à l'école de Brandon (11 CM1 / 13 CM2)

Soit un total de 89.

Projet « Écoles numériques innovantes et ruralité » (ENIR)

Le SIVOS a été retenu à l'appel à projet du Ministère de l'Éducation Nationale « écoles numériques innovantes et ruralité ».

Il s'agit d'un projet pédagogique et éducatif construit conjointement avec l'équipe enseignante et en partenariat avec la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale.

Le projet a pour ambition d'améliorer l'offre qualitative du milieu scolaire, de compléter les objectifs de base des programmes par l'apport de la culture numérique. Il doit également permettre aux élèves d'être acteurs et d'acquérir une certaine autonomie dans leurs apprentissages tout en prenant en compte la diversité des élèves. Ce projet se traduira par l'équipement numérique du futur bâtiment qui abritera le groupe scolaire de la Noue pour un montant de 21 479€, subventionné à 50%.

Ainsi, chaque classe sera équipée de matériels tels que, ordinateurs portables, tablettes, vidéoprojecteur ou vidéoprojecteur interactif. L'ensemble du bâtiment sera doté d'un réseau numérique qui permettra aux enseignants de partager les informations. L'impression sera centralisée afin de réduire les coûts en consommables.

De même, le restaurant scolaire en sera équipé pour son fonctionnement propre.

Application PanneauPocket®

Le SIVOS s'est doté de l'application Panneupocket®. Cette application permet à l'administration du SIVOS et aux enseignants de s'adresser aux parents. C'est l'outil

de communication du SIVOS.

Accessible gratuitement depuis un smartphone, elle permet aux parents de recevoir toutes les informations importantes.

Cet outil permet notamment au président du SIVOS de communiquer en temps réel sur un événement important, concernant le fonctionnement général ou le service de bus ou tout événement majeur.

Enfin, il permet aussi aux associations de communiquer sur leurs activités propres, marché d'automne, marché de Noël, etc...

Nouveau Bâtiment scolaire

Les travaux du futur bâtiment scolaire ont débuté le 23 septembre. Le chantier se déroule comme prévu et il aura fallu 4 semaines pour terminer la partie terrassement. Ce chantier est conduit par la Communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier et le nouveau bâtiment sera financé par les trois communes du RPI, La Chapelle-du-Mont-de-France, Navour-sur-Grosne et Trivy pour un montant prévisionnel de 2 491 698 €, subventionné à 50% par l'État, la Région et le Département.



Pose de la première pierre

La première pierre du groupe scolaire de la Noue a été posée le 30 novembre 2019 sous la présidence de Monsieur David-Anthony DELAVOËT, Secrétaire général de la Préfecture de Saône et Loire. Étaient présents, Monsieur Jérôme DURAIN, Sénateur et Conseiller régional, représentant Madame Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche Comté, Madame Marie MERCIER, Sénatrice, Monsieur Jean-François COGNARD, Conseiller départemental, représentant Monsieur André ACCARY, Président du Conseil départemental et Monsieur Fabien BEN, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Tous ont salué un projet qui mêle « aménagement du territoire, attractivité et prise en compte des enjeux environnementaux ».

Monsieur Jean-Paul AUBAGUE, Président de la Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier et Monsieur Jean PIÉBOURG, Président du SIVOS de la Noue ont eu l'honneur de cimenter la première pierre, gravée par Alexandre BERMONT, tailleur de pierre de métier.



Ecole de Brandon

Voyage scolaire des CM1-CM2



Malgré l'alerte canicule, avec l'accord de l'inspectrice, la classe de CM1-CM2 (13 CM1-8 CM2) est partie en voyage scolaire du jeudi 27 au vendredi 28 juin à Izieu et Lyon. Ce voyage a été l'aboutissement du travail réalisé en histoire sur la 2ème Guerre Mondiale sur une grande partie de l'année scolaire.

Le jeudi, les élèves ont pu effectuer une visite accompagnée de la maison des enfants d'Izieu ; maison qui a accueilli de mai 1943 à avril 1944, plus de cents enfants juifs. La visite a été suivie par celle du Musée-mémorial à la mémoire des 44 enfants et 7 éducateurs déportés à Auschwitz en 1944, ainsi que d'une projection du film «Avec les enfants».

En fin d'après-midi, les élèves ont pu se balader dans le Parc de la Tête d'Or à Lyon et déguster une glace offerte par « Anim'école », canicule oblige !

La soirée et la nuit se sont déroulées dans le centre d'hébergement réservé sur Lyon. Une salle climatisée a été mise à disposition par le centre, le soir et le matin, afin de permettre des activités « au frais ». Bien que les chambres ne soient pas climatisées, la nuit s'est plutôt bien déroulée.

Le vendredi, le planning ayant dû être changé à cause de la canicule, un atelier « Vie quotidienne sous l'occupation » a été proposé le matin, et une Visite commentée du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation a eu lieu l'après-midi.



Ecole de Clermain

L'année 2018/2019 à l'école de Clermain

En début d'année, nous nous sommes rendus au musée de Solutré pour visiter le musée de la préhistoire. Nous avons appris beaucoup de choses sur les hommes préhistoriques et leur manière de chasser mais aussi sur les animaux qui vivaient à cette époque.

L'après-midi, nous avons fait des ateliers sur le thème de l'archéologie. Il y avait un atelier fouille archéologique, un atelier poterie, un atelier moulage d'empreintes et un atelier où il fallait reconnaître les crânes des différents hommes préhistoriques.

Tout ceci nous a permis de mieux comprendre ce que nous avons vu en classe par la suite.

Au mois de mars, nous avons participé à la rencontre sportive du record de l'heure pour laquelle nous nous étions entraînés durant tout le cycle endurance. Il s'agit d'une rencontre par équipe pendant laquelle chaque équipe, en relais, doit courir pendant une heure et réaliser le plus de tours possibles et donc le plus de km possible par équipe et par école.

Tout au long de l'année, nous avons participé à un projet en anglais intitulé « Singing in Europe ». Nous avons enregistré des chansons en anglais que nous avons partagées sur une plateforme appelée E-Twinning où nous pouvions également entendre et

voir les enregistrements d'autres classes. Les CE2 ont été enregistrés individuellement en train de se présenter en anglais. Nous avons participé à des défis en anglais et à une journée intitulée le D-Day sur des thèmes variés permettant de réviser les nombres, les couleurs, les parties du corps... afin d'améliorer la compréhension orale et l'expression orale en anglais.

Nous sommes également allés trois fois au cinéma de Matour dans le cadre d'école et cinéma : nous avons pu voir : « Le dirigeable volé », « Shaun le mouton » et « Peau d'âne ».

Pour cette année, à Clermain, nous espérons pouvoir à nouveau participer au record de l'heure et nous sommes engagés dans le projet Théâ avec la classe de Brandon.



Restaurant scolaire du RPI de la Noue

Fonctionnement :

La restauration scolaire est gérée par une association loi 1901 de parents bénévoles, l'association finance 50% des salaires de cinq agents intervenant sur les trois cantines : Brandon, Trivy, la Chapelle du Mont-de-France.

L'association finance aussi toutes les denrées alimentaires, les produits d'hygiène, la taxe d'ordures ménagères, le gaz, une assurance, une adhésion à la Fédération départementale des restaurants scolaires.

L'association prend aussi en charge l'achat et la réparation des appareils électroménagers.

Afin de couvrir les dépenses bien supérieures aux recettes, les membres du conseil d'administration ont décidé une augmentation du tarif repas de 3,90 € à 4,50 €.

Les parents bénévoles sollicitent un peu de renfort pour les aider à organiser des manifestations telles que :

- Le marché d'automne en octobre avec concours de citrouilles creusées et ventes de fruits, légumes de

saisons, courges, miel, confitures issues partiellement de dons.

- La vente de chocolats de Noël début novembre.
- La vente de sablés au marché de Noël d'Anim'école en décembre.
- La vente de crêpes à la brocante de l'Amicale de chasse de Brandon le jeudi de l'Ascension.

Membres du bureau :

Présidente : SKUZINSKI Laetitia

Vice-présidente : SAUVAGEOT Eléonore

Trésorière : PORTELA Anne-Lise

Secrétaire : LAFORET Christelle



Le bureau remercie chaleureusement la personne qui a fait un don de 1000€ à l'association.

Pompiers

Les pompiers de Matour ont fait un exercice à l'école de Brandon

Les enseignantes des écoles de Brandon et Clermain ont organisé, le vendredi 14 juin, un exercice incendie avec le Centre de secours de Matour.

L'alerte a été donnée à 13 heures à l'école de Brandon pendant le temps méridien. Les enfants n'avaient pas été prévenus ; seul le personnel, le Maire et le Président du SIVOS étaient dans la confiance.

Les enseignantes ont fait sortir les enfants dans le calme en attendant les pompiers.

Les pompiers sont arrivés vers 13h15 et ont vite déployé les tuyaux pour montrer la manière de procéder pour éteindre un feu et se protéger des fumées.

Ensuite, Jean-Paul Chalançon, le chauffeur de bus, a simulé un malaise pour que les enfants soient sensibilisés aux gestes de premiers secours. Certains élèves ont pu ainsi apprendre la position latérale de sécurité, la mise en place d'une oxygénation et le soin d'une plaie.

Les pompiers ont invité les enfants à visiter les camions et à essayer la lance incendie.



Ateliers éducatifs et ludiques



Ces ateliers, proposés dans le cadre du SIVOS de La Noue, ont pour objectifs de favoriser l'expression et la créativité au cours d'activités dont les thèmes changent à chaque période de vacances scolaires.

Le bricolage, les arts plastiques (dessin, peinture, collage ...) sont les thèmes favoris des enfants. Les ateliers se déroulent sur une journée à chaque début de période de vacances et comptent habituellement une dizaine d'enfants. Ils sont animés par des bénévoles de la commune, un agent du SIVOS et bénéficient quelquefois de l'apport technique d'intervenants extérieurs.

Cette année encore plusieurs ateliers ont été proposés aux enfants du RPI : un atelier de découverte des sciences et techniques avec l'association «Les petits débrouillards» de Mâcon dont l'objectif est la vulgarisation des sciences et techniques ; un atelier «fanzine» qui a permis de réaliser des petits livrets en pliage dans lesquels les enfants ont illustré une histoire qu'ils avaient inventé.

Le SIVOS prend en charge l'achat des fournitures de base (peinture, colle ...). Les matières premières de récupération (carton, bois, magazines ...) sont fréquemment mises en œuvre et une participation modique est laissée à l'appréciation des parents (entre 1€ et 5€).



Anim'écôle

Cette année encore les élèves de Brandon (CM1 / CM2) ont pu partir en voyage scolaire et les autres classes réaliser des sorties pédagogiques pour leur plus grand bonheur. Tout cela grâce à la participation financière de l'association Anim'Écôle, association des parents d'élèves du RPI de La Noue ! En effet, les manifestations organisées tout au long de l'année scolaire et la participation des parents permettent de récolter des fonds pour financer les sorties des enfants. Cette année 2019-2020 est marquée par la constitution d'un nouveau bureau avec à sa tête une nouvelle présidente et de nouveaux parents bénévoles. Les idées ne manqueront pas de fuser afin d'organiser de nouveaux moments de rencontre et de partage que

nos enfants aiment tant ! Le bureau tient à remercier tous les parents bénévoles mais aussi tous les parents et habitants des communes membres du RPI qui participent activement aux manifestations.

L'association vous souhaite une belle année 2020 et vous attend nombreux !

Le nouveau bureau pour 2019-2020 :

- Présidente : Mélissa CHEZE Vice-présidente : Angélique CHARNAY
- Trésorière : Amélie MARC Vice-trésorière : Valérie LEGRAND
- Secrétaire : Nathalie PELLETIER Vice-secrétaire : Laure-Gabrielle SARRY



Enfants phares

Cette année, les Enfants Phares se sont concentrés dans un premier temps sur la nouvelle création « les Vacances de Miss Toutambou ». Ce spectacle à destination du jeune public mêle un travail scénographique inspiré du carrousel, ainsi qu'un travail dramaturgique et musical autour d'un voyage initiatique d'un des personnages : Miss Toutambou. Ce spectacle a été joué durant le festival d'Avignon OFF 2019 et le calendrier des deux prochaines saisons est déjà en construction.

L'association a porté une deuxième création, celle de l'Orchestre Imperial Kikiristan « Fantaisies Kikiristanaises ». Ce spectacle musical écrit pour l'Espace Public sous forme d'impromptus a déjà connu une belle réussite ! Une vingtaine de dates entre la Saône et Loire, la France, l'Allemagne et la Colombie ont suivi les étapes d'écriture et de création.

Sur les actions culturelles à caractère participatif dans le cadre scolaire, l'association s'est engagée cette année dans une « fabrique à chansons », en partenariat avec la cave à musique de Mâcon et la SACEM, dont l'objectif est l'écriture et l'interprétation d'une chanson avec 42 élèves issus du Collège Schuman et de l'école George Brassens (Mâcon).

Des interventions d'éveil musical ont eu lieu auprès des relais assistantes maternelles de Matour, Tramayes, Dompierre les Ormes.

Les ateliers de pratiques amateurs (les Enfants Phares en Fanfare et les Enfants Phares en Batucada) continuent leurs pérégrinations sur le département.

A partir de septembre 2019 démarre une résidence

artistique et culturelle (financée par la DRAC et l'éducation nationale) à l'École Jules Ferry de Mâcon, sur 120 heures pendant l'année scolaire 2019-2020, suivi d'une représentation avec les enfants à la cave à Musique en mai 2020.

Un nouveau projet participatif autour de Brigitte Fontaine et Jacques Higelin est en cours de construction en partenariat avec l'école de musique de Matour, l'école de musique théâtre et danse de Cluny et la cave à musique. « Brigitte & Jacques » sortira en juin 2020 à la Cave à musique.

L'équipe administrative s'est agrandie et l'association a pu cette année embaucher son premier temps-plein en CDI. Marion rejoint donc les Enfants Phares en tant que secrétaire d'artiste. Nous sommes très fiers et heureux de l'accueillir parmi nous !

Pour suivre nos aventures,
www.cielesenfantsphares.com

Merci à tous !

Toute l'équipe des Enfants Phares

Aurora, Florian, Marion, Laurent, Nicolas, Romain, Marie et toute l'équipe des Enfants Phares

■ **Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puisse changer le monde. En fait, c'est toujours comme cela que ça s'est passé.** ■

Margaret Mead (1901 - 1978)-Anthropologue.



Pépète Lumière

EN MAI, PEPETE LUMIERE FAIT CE QU'IL LUI PLAÎT

Les 29, 30 et 31 mai 2020 à Mâcon et Bonnay (71)

L'association pépète lumière a fêté ses dix ans au printemps dernier. Dix années de créations plurielles, d'incitations à se faire rencontrer artistes défricheurs de nouvelles formes d'expression et un public progressivement « mis en appétit ». 10 festivals sur 10 sites singuliers du clunisois, c'est 300 artistes représentatifs de la scène alternative des musiques et productions spectaculaires hors normes, défricheurs de tous poils jouant le jeu croisé de leurs pratiques, qui se prêtent aventureusement aux truculentes propositions de pépète lumière.

Le village de Bonnay et ses environs vibreront au rythme mené, gong et tambour battant, par la programmation de sa 11ème édition.

Du centre du village, transfiguré de jour comme de nuit par des plasticiens et des créateurs lumière, des balades nature, jalonnées de propositions musicales et plastiques, nous mèneront jusqu'au site clunisien, le Doyenné de Saint-Hippolyte.

Avec la participation des musiciens de l'ensemble Nish-Nah (gamelan contemporain), d'artistes incontournables



(les musiciens Will Guthrie, Guilaine Cosseron, Jean-Luc Guionnet, Nina Garcia, Ted Milton... Anna Gaiotti / danseuse-performatrice, Laurent Bigot / dresseur d'objets sonores, Foucade . Clown corrosive. Les Mamies Guitares, concert participatif autour de la guitare électrique et de l'écriture avec des senior(e)s non-professionnelle)...

Et en guise d'ouverture, le vendredi 29 mai, une soirée contrastée (du Cantilène à la Noise) accueillie par la Cave à Musique (SMAC de Mâcon).

La programmation définitive du festival est en cours d'élaboration...

■ Pépète lumière

1 pont de l'Étang 71250 Cluny

www.pepete-lumiere.com ■



Chloé Charbonnier

Amicale des chasseurs de Brandon et Montagny-sur-Grosne

Chers amis,

Une année cynégétique 2018 qui s'est terminée sur un bilan positif et une 2019 qui recommence sous de bons augures.

Cette dernière s'est soldée par un tableau grand gibier réalisé en intégralité, 12 chevreuils, et 11 sangliers. La nouvelle saison se présente bien elle aussi. Les dégâts occasionnés par les sangliers restent à un niveau raisonnable et acceptable par tout le monde. Pour information la facture des indemnités au niveau national s'élèvera pour 2018 à plus de 80 millions d'euros, pour la Saône et Loire le montant est de 540 000 euros. De plus en plus de fédérations n'arrivent plus à financer ces dégradations qui explosent, avec un nombre de cotisants qui diminue. Dans certaines régions les montants sont astronomiques, pour exemple il est de 1 210 000 euros dans l'Yonne voisine. Ces montants sont bien sûr financés par les chasseurs uniquement sans aucune subvention publique.

La réforme de la chasse engagée par notre nouveau président national vise à modifier ce mode de remboursement, en effet 30% de la surface éligible aux remboursements ne peut pas être chassée pour diverses raisons et n'a donc plus lieu d'être indemnisée. Dans cette réforme a été aussi mis en place le permis national à 200€, permettant aux chasseurs de pouvoir chasser partout en France et ainsi permettre beaucoup d'échanges en régions.

L'entente avec les autres utilisateurs se passe très bien, dans un respect mutuel favorisant les relations et les échanges cordiaux. Nous avons malheureusement affaire à un nombre très réduit de personnes anti chasse (ce que nous pouvons comprendre et respecter) qui ne peuvent s'empêcher de déverser des flots d'insultes envers nous chaque fois qu'ils nous aperçoivent, ainsi que des dégradations sur les aménagements que nous pouvons réaliser au cours de l'année qui sont à déplorer.

Notre traditionnelle brocante rencontre toujours un vif succès grâce à vous qui venez nous voir et déguster le succulent jambon à la broche, à tous les chasseurs présents (avant pendant et après) mais aussi à tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions rien faire.

Le méchoui fin juin qui a désormais lieu à la salle des fêtes réunit dorénavant chasseurs, agriculteurs exploitants, bénévoles et propriétaires qui nous laissent pratiquer notre loisir sur leurs terrains, reste un moment privilégié d'échanges, d'amitié et de convivialité qui passe toujours trop vite.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux chasseurs locaux à l'amicale. Si l'envie vous tente de venir découvrir notre loisir passion, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, l'invitation est lancée.

A tous une bonne année 2020,

En Saint Hubert

Le président, Jérôme Denojean



Comité des fêtes

Le Comité des fêtes a pour but d'organiser des manifestations conviviales et festives ouvertes à tous tout au long de l'année. Le programme varié proposé par son équipe de bénévoles permet de maintenir le vivre ensemble et rendre plus agréable la vie des habitants de nos villages.

Comme chaque saison les activités du Comité ont débuté par la «randonnée des rois», première marche de l'année du département de Saône et Loire. La randonnée s'est déroulée sur la commune de Montagny-sur-Grosne et a connu un vif succès avec 130 inscriptions sur l'un ou l'autre des circuits (6km et 12km).

Initiées en 2018 deux soirées jeux ont eu lieu à la salle communale de Brandon. Ces soirées ont un caractère très familial et convivial et permettent aux plus jeunes comme aux adultes de découvrir et de partager des jeux de société inhabituels.

Le printemps est significatif de renouveau de la végétation et propice à la découverte des plantes

sauvages comestibles. Comme chaque année Arlette et Roger Milliat ont animé cette journée qui connaît toujours un vif succès. Le pique-nique espagnol, qui consiste à mettre en commun ce que chacun a cuisiné, favorise les rencontres entre habitants de nos communes dans une ambiance chaleureuse. La fête de la Saint Jean le 15 juin a été contrariée par une météo plutôt mauvaise mais les convives se sont encore cette année régalez du bœuf à la bière mitonné par le chef Gérard Prunot. En revanche, la fête de Saint Fiacre, a bénéficié de la belle météo de la fin août. Cette année les responsables du Comité ont inauguré une nouvelle formule basée sur un repas à la carte (salades de crudités, barquettes de frites, grillades ...). Guy et Grégory assurent la cuisson du pain au feu de bois dans le four de Montagny.

Un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour mener à bien toutes ces manifestations. Toutes les bonnes volontés qui veulent prendre part à la vie de nos villages sont les bienvenues.



Club des Aînés

Le club « La Belle Epoque » va changer de nom. Il s'appellera Club de Générations Mouvements de Navour-sur-Grosne pour se mettre en phase avec le rassemblement de nos trois communes.

Notre club lance un appel à tous ceux et toutes celles qui voudraient, un après-midi par mois (le 1er mardi du mois) se retrouver pour partager un moment convivial avec des jeux.

Cette année nous avons fêté notre centenaire, Simone CORTEZ, lors d'une journée agréable au fil de la Saône en direction de Tournus. Malheureusement une dizaine de personnes n'ont pas pu venir en raison de problèmes de santé. Les présents ont bien apprécié cette journée qui terminait notre année.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 5 novembre pour définir le programme des manifestations de la saison prochaine : la réunion s'est poursuivie autour d'un repas « saucisson chaud ». Le dimanche 15 décembre nous renouvelons notre repas de Noël animé par Isabelle et Guy. Comme à l'accoutumée, nous avons programmé nos concours de belote les 4 avril 2020 et 26 septembre 2020.

Bien que prenant de l'âge (moyenne 78 ans) notre club se porte bien avec une équipe de bénévoles que nous remercions pour leur dévouement.

Nous souhaitons, à tous les habitants de Navour-sur-Grosne, une bonne année 2020 et surtout une bonne santé.



Les habitants de la Croix de Brandon fêtent Halloween



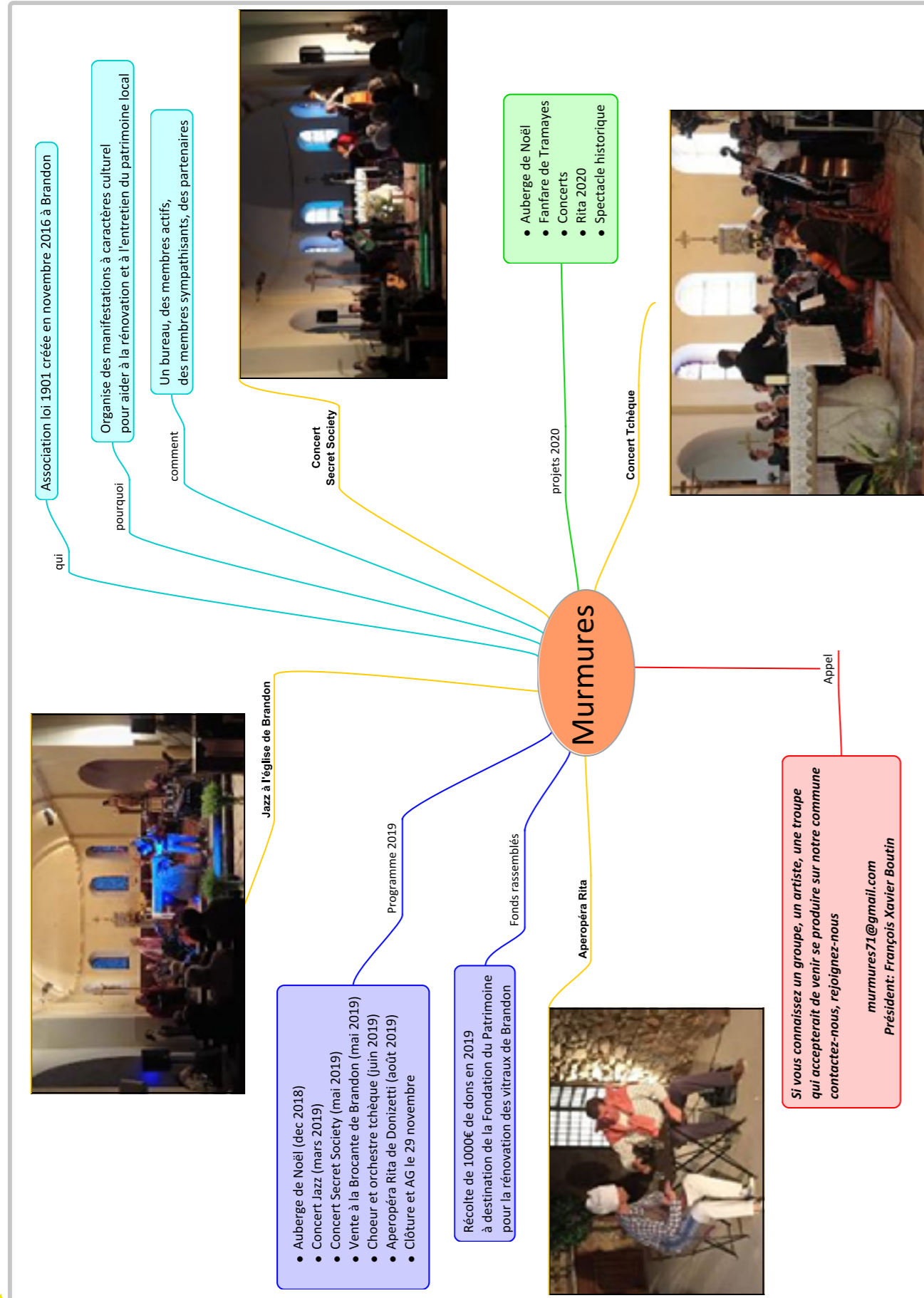
Le hameau de La Croix a vu ces dernières années sa population rajeunir. Il y a maintenant plusieurs familles avec des enfants entre 4 et 16 ans, soit un total de 11 enfants. De plus, occasionnellement les plus âgés du hameau, reçoivent leurs petits enfants pour les week-ends ou les vacances scolaires. Ce qui représente potentiellement une bonne petite bande.

Ainsi, pour faire plaisir aux enfants et rassembler les habitants, Jennifer, Jessica et Céline, en mères de

famille dynamiques, ont organisé le 31 octobre une soirée Halloween. Comme le veut la tradition les enfants bien encadrés par les adultes sont partis frapper aux portes réclamant des bonbons. Tous déguisés de manière effrayante, comme il se doit, ils ont fait une bonne récolte.

Puis, après cette petite pérégrination nocturne tous les habitants se sont retrouvés dans le garage de Nicole pour partager un buffet. C'est donc dans une ambiance chaleureuse et conviviale que la page d'octobre a été tournée. Cette initiative était d'autant plus la bienvenue que le traditionnel repas des voisins n'a pas pu avoir lieu cet été. Une initiative à renouveler.





Brandon fait son show

Une troisième année de festival pour soutenir les projets de mise en valeur du patrimoine communal.

Pour cette année, l'association « 1000 Eclairs » a invité le groupe « Vocal Twin » en avant-première du bal en plein air : encore une fois, le beau temps était au rendez-vous pour se restaurer sur l'Espace Marguerite Collonge et profiter du spectacle musical et danser jusqu'au petit matin.

Cyril, Sébastien et Mathieu ainsi qu'une cinquantaine de bénévoles se sont mobilisés pour cette soirée.

En fin de spectacle, une surprise attendait Cyril ! Un « son et lumière » sur l'église de Brandon !

Encore Merci aux bénévoles qui contribuent à la vie associative et culturelle du village avec joie et bonne humeur et à Pascal Chantier, photographe à Matour.





Cette année P'tit Louis a pu organiser en partenariat avec la caisse locale du Crédit Agricole, une vente de brioche et de tee-shirts.

Nous avons aussi pu mettre en place une collecte de bouchons plastiques et de bouchons liège. Cette dernière s'arrête pour cette fin d'année 2019, et nous a permis de récolter de nombreux fonds.

La dernière manifestation de l'année était notre traditionnel apéro concert le 30 novembre 2019 à la salle des fêtes de Clermain avec la participation du groupe de Rockstage.

Plusieurs associations et artisans nous sont venus en aide cette année et nous les remercions : la Dériv'én chaine d'Azé, le Kiwanis de Prissé, un P'tit plus de

Viré, le Club de Rugby de Cluny, Bouhand économie d'énergie de Marmagne, Sourire pour la vie de Mâcon, Transport Express Tournusien.

Nous avons donc pu acquérir cette année un nouveau fauteuil pour Louis, une chaise de douche et financer une partie des frais d'ergothérapie.

Projet pour l'année 2020 : achat d'un dynamico et payer les frais d'ergothérapie.

Si vous voulez nous suivre voici les liens internet

Page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Ptitlouis71>

Site internet : <http://ptitlouis71.fr>



Mme AUFFRAY Amandine,
Présidente association P'tit Louis

PERMANENCES ET COORDONNÉES DES SERVICES PUBLICS

	MAIRIE DE BRANDON	MAIRIE DE CLERMAIN	MAIRIE DE MONTAGNY / GROSNE	AGENCE POSTALE
LUNDI	9h - 12h		13h30 - 17h30	8h45 - 11h45
MARDI		9h - 12h - 14h - 18h		8h45 - 11h45
MERCREDI		15h - 18h		
JEUDI				8h45 - 11h45
VENDREDI		14h - 17h		8h45 - 11h45
SAMEDI				9h - 12h
COORDONNÉES	Tél : 03 85 50 46 57 mairie-brandon@wanadoo.fr	Tél : 03 85 50 43 21 mairie.navour@orange.fr	Tél : 03 85 50 48 58 mairie-montagny-grosne@orange.fr	Tél : 03 85 50 98 81

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

	DATE	ORGANISME OU ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
JANVIER	Dimanche 5	Comité des fêtes Brandon - Montagny/Grosne	Randonnée des rois
		Anim'école	Vente de fromage
FÉVRIER	Samedi 8 Vendredi 28	Anim'école	Vente de bûgnes
		Comité des fêtes Brandon - Montagny/Grosne	Soirée jeux
MARS	Samedi 7 Samedi 14	Amicales des chasseurs	Repas amicale de chasse de Clermain
		Anim'école	Carnaval
AVRIL	Samedi 4 Vendredi 24 Samedi 25	Génération Mouvement	Concours de belote
		Comité des fêtes Brandon - Montagny/Grosne	Soirée jeux
			Découvert des plantes sauvage
MAI	Samedi 16 Jeudi 21	Anim'école	Vente de fleurs
			Fleurissement de la commune
		Amicales des chasseurs	Brocante amicale de chasse de Brandon
JUIN	Samedi 6 Dimanche 7 Mercredi 17	Comité des fêtes Brandon - Montagny/Grosne	Entretien et balisage des chemins de balades vertes
			Pique-nique espagnol
			Après-midi jeux plein air
JUILLET	Vendredi 3	Anim'école	Kermesse
		Génération Mouvement	Sortie
AOUT	Samedi 29	Comité des fêtes Brandon - Montagny/Grosne	Fête de la Saint-Fiacre
SEPTEMBRE	Dimanche 6 Samedi 26	Amicales des chasseurs	Brocante amicale de chasse de Clermain
		Génération Mouvement	Concours de belote
OCTOBRE	Vendredi 23	Comité des fêtes Brandon - Montagny/Grosne	Soirée jeux
NOVEMBRE	Mardi 3	Génération Mouvement	Assemblée générale
DÉCEMBRE		Anim'école	Arbre de Noël
		Génération Mouvement	Repas de Noël

Cabinet infirmier	Le Bourg 71520 BRANDON	Tél : 03 85 50 40 60
Service Enfance et Jeunesse	Mairie 71520 MATOUR	Tél : 03 85 59 76 58
Villages solidaires	Maison des Associations 71520 MATOUR	Tél : 06 77 30 29 81
Assistante sociale		
Maison départementale des solidarités	Place du marché 71250 CLUNY	Tél : 03 85 59 03 18
ADMR		
Maison de santé	8 rue de l'hôpital 71520 TRAMAYES	Tél : 03 85 50 58 75
Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier	Le Bourg 71520 TRAMBLY	Tél : 03 85 50 26 45
Maison paroissiale	Le Fourneau 71520 TRAMBLY	Tél : 09 80 38 53 74
Gendarmerie	Brigade de Dompierre les Ormes	Tél : 03 85 50 21 25
Trésorerie	1 rue Sainte Odile 71250 CLUNY	Tél : 03 85 59 10 89
Ecole maternelle	Le Bourg 71520 LA CHAPELLE DU MONT DE FRANCE	Tél : 03 85 50 26 41
Ecole primaire GS-CP	Le Bourg 71520 TRIVY	Tél : 03 85 50 24 75
Ecole primaire Clermain CE1-CE2	Le Bourg 71520 NAVOUR SUR GROSNE	Tél : 03 85 50 45 09
Ecole primaire Brandon CM1-CM2	Le Bourg 71520 NAVOUR SUR GROSNE	Tél : 03 85 50 43 07
Secrétariat SIVOS de la Noue	Mairie 71520 TRIVY	Tél : 03 85 50 26 49

